

MISSION LOCALE ET RELAIS EMPLOI

Association inscrite au registre des associations
du Tribunal d'Instance de SCHILTIGHEIM

1, rue Verlaine 67300 SCHILTIGHEIM

**Commissaires
aux comptes**

Marc Mayschein
Marc Cervantès
Pierre Staub
Dominique Zenglein

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Subventions à recevoir » en page 4 de l'annexe concernant les subventions qui restent à encaisser par votre association au titre des années 2023 et 2024 pour un total de 355 371 Euros.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des subventions accordées au titre de l'exercice 2024 ainsi que des produits restant à recevoir au 31 décembre 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations financières données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

ASSOCIATION
MISSION LOCALE ET
RELAIS EMPLOI

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2024

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

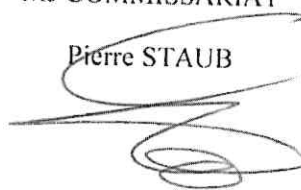
Une description plus détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg, le 20 juin 2025

Le commissaire aux comptes

MJ COMMISSARIAT

Pierre STAUB



**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	21 851	21 851				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	250 106	232 238	17 868	1,00	26 179	1,72
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	64 013		64 013	3,57		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 000		1 000	0,06	1 000	0,07
Autres immobilisations financières	8 310		8 310	0,46	96	0,01
					8 310	0,55
TOTAL (I)	345 280	254 089	91 191	5,08	35 586	2,34
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	689		689	0,04		
. Personnel	396		396	0,02	4 246	0,28
. Organismes sociaux	16 600		16 600	0,92	10 557	0,69
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	356 909		356 909	19,89	356 222	23,44
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 328 612		1 328 612	74,02	1 108 731	72,94
Charges constatées d'avance	437		437	0,02	4 657	0,31
TOTAL (II)	1 703 643		1 703 643	94,92	1 484 412	97,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 048 923	254 089	1 794 834	100,00	1 519 998	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	805 943	44,90	571 605	37,61
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	202 292	11,27	234 337	15,42
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	578	0,03	783	0,05
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	1 008 813	56,21	806 725	53,07
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	305 816	17,04	277 153	18,23
TOTAL (II)	305 816	17,04	277 153	18,23
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement	16 000	0,89	16 000	1,05
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)	16 000	0,89	16 000	1,05
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			37	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	87 485	4,87	8 175	0,54
Autres	287 745	16,03	322 932	21,25
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	88 975	4,96	88 975	5,85
TOTAL (IV)	464 205	25,86	420 119	27,64
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 794 834	100,00	1 519 998	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2024
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2023
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations			1 805 633	96,97	1 746 833	97,38	58 800	3,37
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			3 134	0,17	1 257	0,07	1 877	149,32
Reprise sur provisions, dépréciations					2 400	0,13	-2 400	-100,00
Transfert de charges			53 363	2,87	43 282	2,41	10 081	23,29
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 862 130	100,00	1 793 772	100,00	68 358	3,81
Total des produits d'exploitation (I)			1 862 130	100,00	1 793 772	100,00	68 358	3,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			15 698	0,84	5 805	0,32	9 893	170,42
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			15 698	0,84	5 805	0,32	9 893	170,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			110 917	5,96	157 308	8,77	-46 391	-29,48
Sur opérations en capital			205	0,01	205	0,01	0	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			30 000	1,61	21 000	1,17	9 000	42,86
Total des produits exceptionnels (IV)			141 121	7,58	178 513	9,95	-37 392	-20,94
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 018 950	108,42	1 978 089	110,28	40 861	2,07
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			2 018 950	108,42	1 978 089	110,28	40 861	2,07
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			102 668	5,51	51 087	2,85	51 581	100,97
Services extérieurs			132 730	7,13	126 581	7,08	6 149	4,86
Autres services extérieurs			66 925	3,59	60 779	3,39	6 146	10,11
Impôts, taxes et versements assimilés			122 267	6,57	105 424	5,88	16 843	15,98
Salaires et traitements			931 696	50,03	940 774	52,45	-9 078	-0,95
Charges sociales			309 613	16,63	306 106	17,06	3 507	1,15
Autres charges de personnel			-1 268	-0,06	7 935	0,44	-9 203	-115,97
Subventions accordées par l'association								

Société de Commissaires aux Comptes

MJ
COMMISSARIAT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	9 319	0,50	12 000	0,67	-2 681	-22,33
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions			1 600	0,09	-1 600	-100,00
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	252	0,01	548	0,03	-296	-54,00
Total des charges d'exploitation (I)	1 674 201	89,91	1 612 832	89,91	61 369	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	80 026	4,30	79 526	4,43	500	0,63
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	58 663	3,15	50 000	2,79	8 663	17,33
Total des charges exceptionnelles (IV)	138 689	7,45	129 526	7,22	9 163	7,07
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	3 768	0,20	1 393	0,06	2 375	170,50
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 816 658	97,56	1 743 752	97,21	72 906	4,16
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	202 292	10,86	234 337	13,06	-32 045	-13,66
TOTAL GENERAL	2 018 950	108,42	1 978 089	110,28	40 861	2,07
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Société de Commissaires aux Comptes
MJ
COMMISSARIAT

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 794 833,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 202 292,15 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Société de Commissaires aux Comptes
MJ
COMMISSARIAT

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 345 280 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 851			21 851
Immobilisations corporelles	249 099	65 020		314 118
Immobilisations financières	9 406		96	9 310
TOTAL	280 356	65 020	96	345 280

Amortissements et provisions d'actif = 254 089 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 851			21 851
Immobilisations corporelles	222 919	9 319		232 238
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	244 770	9 319		254 089

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions&droits simil. schiltigheim	16 091	16 091	0	de 1 à 4 ans
Concessions&droits simil. hoenheim	4 572	4 572	0	de 2 à 3 ans
Concess. droits bisch.	1 188	1 188	0	3 ans
Install agenc amgt divers schiltigheim	15 441	14 071	1 370	de 5 à 10 ans
Install agenc amgt divers hoenheim	30 084	30 084	0	de 5 à 10 ans
Install agenc amgt pincare	3 169	1 092	2 077	10 ans
Install amenagt divers bischeim	7 905	7 905	0	de 5 à 10 ans
Mat bureau et informatique schiltigheim	110 945	98 632	12 313	de 3 à 5 ans
Mat bureau et informatique hoenheim	39 756	39 756	0	de 3 à 4 ans
Mat bureau et informatiq. bischeim	814	814	0	3 ans
Mobilier schiltigheim	26 795	24 848	1 947	de 3 à 10 ans
Mobilier hoenheim	5 789	5 789	0	4 ans
Mobilier bischeim	6 562	6 562	0	10 ans
Mobilier bischeim pincare	1 077	916	162	5 ans
Mobilier p.l.i.e. schiltigheim	641	641	0	4 ans
Documentation hoenheim	1 128	1 128	0	4 ans
Immobilisations en cours	64 013	0	64 013	Non amortiss.
TOTAL	335 969	254 089	81 880	

Etat des créances = 383 341 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 310		8 310
Actif circulant & charges d'avance	375 031	375 031	
TOTAL	383 341	375 031	8 310

Charges constatées d'avance = 437 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Société de Commissaires aux Comptes
MJ
COMMISSARIAT

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 305 816 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	277 153	58 663	30 000	305 816
TOTAL	277 153	58 663	30 000	305 816

Etat des dettes = 464 205 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	87 485	87 485		
Dettes fiscales & sociales	287 745	287 745		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	88 975	88 975		
TOTAL	464 205	464 205		

Charges à payer par postes du bilan = 208 670 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 053
Dettes fiscales & sociales	197 617
Autres dettes	
TOTAL	208 670

Fonds dédiés = 16 000 Euro

Charges à payer	Montant
Labo créateur	16 000
TOTAL	16 000

Produits constatés d'avance = 88 975 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Société de Commissaires aux Comptes
MJ
COMMISSARIAT

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Subventions à recevoir = 355 371 E

Subventions à recevoir	Montant
Subventions à recevoir (441 700 000)	355 371
- Subventions à recevoir 2023 : 50 919	
- Subventions à recevoir 2024 : 304 451	
TOTAL	355 371

Subventions trop-perçu = 28 691 E

Subventions trop-perçu	Montant
Subventions trop-perçu (441 700 000)	28 691
- Subventions trop-perçu 2017 : 990	
- Subventions trop-perçu 2020 : 8 620	
- Subventions trop-perçu 2021 : 19 081	
TOTAL	28 691

Charges constatées d'avance = 437 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avances (486000000)	437
TOTAL	437

Charges à payer = 208 670 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (408100000)	11 053
TOTAL	11 053

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées congés (428200000)	46 564
Indemnités départ retraite (428500000)	68 560
Autres charges à payer (428600000)	12 562
Charges sociales congés payés (438200000)	18 855
Charges sociales indemnités départ retraite (438500000)	28 795
Organismes sociaux charges à payer (438600000)	17 005
Autres charges à payer (438601000)	5 276
TOTAL	197 617

Produits constatés d'avance = 88 975 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avances (487000000)	88 975
TOTAL	88 975

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Charges exceptionnelles**

Charges exceptionnelles	Montant
Dotations aux provisions exceptionnelles – subventions (687500000)	15 000
Dotations aux provisions exceptionnelles – personnel (687500000)	43 663
Charges sur exercices antérieurs – subventions (672000000)	46 697
Charges sur exercices antérieurs – divers (672000000)	2 043
Charges exceptionnelles de personnel (671100000)	31 286
TOTAL	138 689

Produits exceptionnels

Produits exceptionnels	Montant
Reprises sur provisions exceptionnelles – personnel (787500000)	30 000
Produits sur exercices antérieurs – subventions (772000000)	110 162
Produits sur exercices antérieurs – divers (772000000)	755
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (777000000)	204
TOTAL	141 121

Société de Commissaires aux Comptes
MJ
COMMISSARIAT